

Alphacid

Date : 2/1/2008

Remplace la fiche : 1/6/2007

Alpheios France S.A.S.
27, rue Gustave Eiffel-B.P. 178
95691 Goussainville Cedex (F) France
Tél.: 01 39 94 66 66
Fax: 01 34 04 92 79
En cas d'urgence : Urgences toxicologiques du Centre Antipoison de
Nancy +33 (0)3 83 32 36 36

Alpheios Belgium S.A.
Gaston Fabrélaan 50
2610 Wilrijk Belgique
Tél.: 03.828.48.48 / Lux: 40.23.43
Fax: 03.828.42.80
En cas d'urgence : Centre Anti-poisons : +32 (0)70.245.245

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Format : La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément à la réglementation REACH (EG) 1907/2006.

Préparé par : Dept. legal affaires
H.J.M.Sinnige
h.sinnige@alpheios.nl
In de Cramer 8a
NL-6411 RS Heerlen
Tel: +31 45 5738898

Nom commercial : Alphacid.

Application : Produit désinfectant.

Responsable de la mise sur le marché : Voir adresse ci-dessus.

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Etiquetage CE



-Symbole(s) : Xi : Irritant.

-Phrase(s) R : R38 - Irritant pour la peau.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.

Symptômes liés à l'utilisation

-Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

-Contact avec la peau : Irritant pour la peau.

-Contact avec les yeux : Peut causer une irritation des yeux.

-Ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

Note : Cette information a été rédigée et est valable pour le produit non dilué.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Préparation.

Composition : Règlement (CE) No.648/2004 du 31 mars 2004, relatif aux détergents. Annexe VII.

Contient : Parfums
< 5% : - Agents de surface anioniques - Agents de surface non ioniques
5% - 15% : - Phosphates

Substances présentant un danger pour la santé ou l'environnement (directive 67/548/CEE) :

Nom de la substance	Valeur(s)	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
* LACTIC ACID	: Entre 5 et 10 %	79-33-4	201-196-2	-----	C; R34
PHOSPHORIC ACID	: Entre 5 et 10 %	7664-38-2	231-633-2	015-011-00-6	C; R34
DIOCTYL SODIUM SULFOSUCCINATE	: Entre 1 et 5 %	577-11-7	209-406-4	-----	Xi; R41

Alphacid

Date : 2/1/2008

Remplace la fiche : 1/6/2007

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS (suite)

Propylene glycol-n- Butylether	:	Entre 1 et 5 %	29387-86-8	249-598-7	-----	Xi; R36/38
Ingrédients INCI	:	: AQUA, PHOSPHORIC ACID, LACTIC ACID, Fatty alcohol EO/PO (Genapol 2909), DIOCTYL SODIUM SULFOSUCCINATE, Propyleneglycol Methyl Ether, Propylene glycol-n- Butylether, Sodium cumenesulfonate, COUMARIN, ISOEUGENOL, GERANIOL, CI 47005, LIMONENE, CITRONELLOL, CITRAL.				

4 PREMIERS SECOURS

-Inhalation	:	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
-Contact avec la peau	:	 : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
-Contact avec les yeux	:	 : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter d'urgence un médecin si la douleur, les clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.
-Ingestion	:	: Ne pas faire vomir. En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Informations générales	:	: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	:	Non combustible.
Incendies avoisinants	:	Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Informations générales	:	
Précautions individuelles	:	: Le produit répandu sur une surface dure peut présenter un risque important de glissades/chutes.
Précautions pour l'environnement	:	: Essayer d'arrêter la fuite.
Méthodes de nettoyage	:	: Diluer les résidus et rincer. Rincer abondamment à l'eau.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage	:	: Conserver le récipient bien fermé.
Manipulation	:	: Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.

Alphacid

Date : 2/1/2008

Remplace la fiche : 1/6/2007

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle	: Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.
-Protection respiratoire	: Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.
- Protection de la peau	
	: Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc.
- Protection des yeux	: Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
Hygiène générale	: Eviter le contact du produit non-dilué avec la peau, les yeux et les vêtements.
	 
	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Limites d'exposition professionnelle	: Acide phosphorique : MAC [mg/m3] : 1 http://bgia-online.hvbg.de/LIMITVALUE/WebForm_gw.aspx

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Jaune.
Odeur	: Légèrement parfumé.
pH	: 0.8
Réserve acide ou alcaline [g NaOH/100g]	: 12.5
Viscosité	: <20 mPas
Solubilité dans l'eau	: Complète.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité	: Stable > 24 mois dans les conditions normales. Stable dans les conditions normales.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Matières à éviter	: Bases fortes. Peut réagir avec l'aluminium.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pour le produit des tests toxicologiques ne sont pas établis. Selon les critères mentionnés à l'article 6 du 1999/45/CE, ce produit est classé comme mentionnés sous la rubrique 15. Les composants éventuellement toxiques sont mentionnés sous la rubrique 3.

Sur les ingrédients : Voir <http://ecb.jrc.it/iuclid/> pour des informations détaillées.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Pour le produit des tests écologiques ne sont pas établis. Selon les critères mentionnés à l'article 7 de la Directive 1999/45/CE, ce produit est classé pour l'environnement comme mentionnés sous la rubrique 15. Les composants éventuellement nuisibles pour l'environnement sont mentionnés sous la rubrique 3.

Persistance et dégradabilité : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les

Alphacid

Date : 2/1/2008

Remplace la fiche : 1/6/2007

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES (suite)

critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Sur les ingrédients : Voir <http://ecb.jrc.it/iuclid/> pour des informations détaillées.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.

Méthode d'élimination : Evacuer à l'égout en rinçant avec une grande quantité d'eau.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non classifié.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
Arrêter le moteur.

15 INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Etiquetage CE**

-Symbole(s) : Xi : Irritant.

Classification CE : Xi; R38-41

Contient : Acide phosphorique - Acide lactique

Nom de la substance active : Acide phosphorique Acide lactique

-Phrase(s) R : R38 - Irritant pour la peau.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.

- Phrase(s) S : S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S39 - Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
S46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Belgique : Non enregistré comme désinfection.

Pays-Bas : Non enregistré comme désinfection.

France : Testé par : Laboratoire Midac.

16 AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions : Réservé à un usage professionnel.

Liste des phrases R pertinentes (chap. 3) : R34 - Provoque des brûlures.
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

L'information fournie dans cette fiche concerne le produit mentionné sous la rubrique 1 et est donnée en supposant que le produit est utilisé correctement et conformément aux usages indiqués par le fabricant. Les données sont basées sur l'information la plus récente connue qui est, si nécessaire, régulièrement revue. L'utilisateur est le seul responsable du

Alphacid

Date : 2/1/2008

Remplace la fiche : 1/6/2007

16 AUTRES INFORMATIONS (suite)

respect des précautions mentionnées ci-dessus ainsi que du maintien de l'information complète et suffisante sur l'emploi du produit. Il est conseillé de diffuser l'information concernant cette fiche de données de sécurité en adaptant, si nécessaire, la forme en fonction des différents utilisateurs.

Révision : Modifications au niveau du texte indiquées par *.

Annexe

Identification du produit	: Alphacid.
Information REACH	
Substances dangereuses	: Acide phosphorique - Acide lactique
Evaluation de la sécurité chimique conforme à Annexe 1 (EG)1907/2006	: Voir http://ecb.jrc.it/iucld/ pour des informations détaillées. Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.
Mode d'exposition dominant	: Voir Rubrique 2.
Nature du danger.	: Voir Rubrique 2.
Contact avec la peau	: Voir Rubrique 2.
Contact avec les yeux	: Voir Rubrique 2.
Inhalation	: Voir Rubrique 2.
Ingestion	: Voir Rubrique 2.
Danger pour l'environnement	: Voir Rubrique 12.

Fin du document